

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/07/2024

Référence
2024_18

Objet de la délibération
RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE CHASSY ET LA POSTE POUR LA GESTION DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE A COMPTER DU 27 AOÛT 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	7	7

Date de la convocation
24/06/2024

Date d'affichage
24/06/2024

Vote
À l'unanimité. Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2024 et le 1 Juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de SOUCHET David, MAIRE.

**PRÉSENTS** : M. SOUCHET David, MAIRE, **Mmes** : CHARRUE Bernadette et MICHAUD Jacqueline, adjointe, **MM** : CHENU Jean-Yves, COPIN François, adjoint, HANQUIEZ Hubert, OUZE Bernard.

**ABSENTS EXCUSÉ(E)S** : Mme Jeanine JARRET et M. Paul-Edouard DEVOUCOUX.

**ABSENTS** : /

**POUVOIRS** : Néant.

**A été nommé(e) secrétaire** : Jacqueline MICHAUD.

**Objet de la délibération** : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE CHASSY ET LA POSTE POUR LA GESTION DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE À COMPTER DU 27 AOÛT 2024

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la convention de partenariat entre la **commune de Chassy** et **La POSTE** pour la gestion de l'agence postale communale arrive à échéance le 27 août 2024.

Concernant son renouvellement, monsieur le maire en expose les conditions contenues dans la convention ci-jointe.

**Le conseil municipal**, après ouï l'exposé du maire et en avoir délibéré, :

- **DÉCIDE** du principe du renouvellement de la convention entre la **commune de Chassy** et **La POSTE**,

- **PREND ACTE** que la convention débutera à compter du 27 août 2024 dont la durée est fixée pour 9 ans,

- **CHARGE** monsieur le maire de signer la convention de partenariat avec La POSTE et tous actes se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 04/07/2024  
**Le maire,**  
David SOUCHET.

**Le secrétaire,**  
Jacqueline MICHAUD.



Publié sur le site : [www.chassy.fr](http://www.chassy.fr)

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE  
Le :

Et

Publication ou notification du :